

S O D K – Konferenz der kantonalen
Sozialdirektorinnen und Sozialdirektoren

C D A S – Conférence des directrices et directeurs
cantonaux des affaires sociales

C D O S – Conferenza delle direttrici e dei direttori
cantionali delle opere sociali



KKJPD – Konferenz der Kantonalen Justiz- und Polizeidirektorinnen und -direktoren

CCDJP – Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police

CDDGP – Conferenza delle direttrici e dei direttori dei dipartimenti cantionali di giustizia e polizia

Aux membres de la Conférence des directrices
et directeurs cantonaux des affaires sociales CDAS
et de la Conférence des directrices et directeurs
des départements cantonaux de justice et police CCDJP

Berne, le 26 août 2022

Reg: gsz 10.424

13^e newsletter concernant la crise en Ukraine : informations actuelles à l'intention des cantons

Madame la Conseillère d'État,
Monsieur le Conseiller d'État,

Mesdames, Messieurs,

Tous les organes ont maintenant repris leurs travaux après la pause estivale – le SONAS s'est réuni le 11 août 2022, l'assemblée plénière de la CDAS le 22 août, et un nouvel échange entre le Secrétariat d'État aux migrations et les coordinatrices et coordinateurs en matière d'asile a lieu aujourd'hui. Le sujet principal reste les prévisions pour l'automne/hiver : le SEM table désormais sur 80'000 à 120'000 personnes d'ici la fin de l'année. Les autorités se préparent actuellement à un tel scénario.

Situation en matière d'hébergement

Les retours d'information lors de l'assemblée plénière de la CDAS ont montré que la majorité des cantons considèrent que la situation en matière d'hébergement est actuellement satisfaisante et qu'ils pourraient créer encore davantage de places pour accueillir une nouvelle vague de réfugiés. Le sondage hebdomadaire de la CDAS indique qu'environ 8000 lits sont disponibles dans les structures cantonales et communales. Dans le même temps, plusieurs cantons constatent que l'hébergement chez des privés apparaît pour le moment plus stable que ce que l'on craignait : beaucoup de familles d'accueil sont prêtes à prolonger leur engagement, mais il y a aussi des transferts vers des unités d'hébergement cantonales ou communales, lesquels peuvent dans l'ensemble être bien gérés actuellement. La réunion d'aujourd'hui entre le SEM et les responsables techniques cantonaux portera non seulement sur l'hébergement, mais aussi sur la définition de processus, de procédures et de canaux de communication entre la Confédération et les cantons afin d'être prêts à faire face à une nouvelle augmentation du nombre de personnes en quête de protection. Pour les cantons, il est important que la pratique d'attribution soit bien ordonnée.

Demande de l'Ukraine pour l'accueil de personnes vulnérables à protéger

L'Ukraine s'est adressée à la Suisse (comme à d'autres pays) pour lui demander d'accueillir des personnes vulnérables dont l'existence est menacée en Ukraine. Deux demandes sont actuellement examinées : l'une pour des civils nécessitant des soins somatiques aigus, l'autre pour des enfants handicapés. Pour pouvoir

—
Generalsekretariat | Secrétariat général | Segreteria generale
Speichergasse 6 | Postfach 3001 Bern | 031 320 29 99 | office@sodk.ch | www.sodk.ch

1/2

Generalsekretariat KKJPD | Haus der Kantone. Speichergasse 6, Postfach, 3001 Bern | Tel. +41 31 318 15 05 | info@kkjpd.ch | www.kkjpd.ch

trouver des institutions d'accueil appropriées en Suisse, il faut disposer des dossiers actuels des patients à prendre en charge avec les informations pertinentes pour le traitement ou l'encadrement, ce qui n'est pas encore le cas. Pour l'accueil de patients aigus, les dossiers des patients remis par l'Ukraine doivent être évalués par un Medical Board formé de médecins des hôpitaux universitaires et centres hospitaliers, et les patients potentiels doivent être proposés pour admission aux hôpitaux concernés. Ce Medical Board a été constitué. Pour les personnes nécessitant un traitement hospitalier, les autres questions relatives au transport, au statut de protection et au financement sont en principe réglées.

La demande d'accueil d'enfants a été adaptée à plusieurs reprises, notamment parce que certains groupes d'enfants semblent entre-temps pouvoir être pris en charge par d'autres pays. Selon les dernières informations (encore informelles), une nouvelle liste d'enfants à accueillir est en préparation. Ces enfants vivent en Ukraine dans des foyers menacés par le conflit. Ils présentent pour la plupart un handicap mental et/ou physique. La DDC évalue sur place si ces enfants pourraient être transférés dans d'autres foyers à l'intérieur de l'Ukraine et si la Suisse peut apporter de l'aide sur place. Il est cependant tout à fait envisageable que la Suisse prenne en charge un ou deux petits groupes d'enfants à besoins spécifiques.

Ce n'est que lorsque des informations médicales supplémentaires sur les personnes à accueillir seront disponibles qu'il sera possible de se prononcer et d'entamer des investigations concrètes en vue d'un accueil en Suisse. En effet, suivant les besoins de soins des personnes à traiter ou à encadrer, différents domaines sont concernés (hôpitaux, hôpitaux pédiatriques, établissements médico-sociaux, cliniques de rééducation, etc.) et, dans le cas des enfants, la question de leur hébergement à long terme avec un encadrement spécifique ainsi que du financement des cas doit être résolue.

Évaluation du statut de protection S

Le groupe d'évaluation annoncé par la conseillère fédérale K. Keller-Sutter a quant à lui entamé ses travaux sous la présidence de l'ancien conseiller d'État et conseiller national Urs Hofmann. Les deux conférences seront consultées dans les semaines à venir.

Nous espérons que ces informations vous seront utiles et vous souhaitons une bonne reprise après la pause estivale.

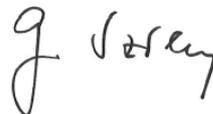
Veuillez recevoir, Madame la Conseillère d'État, Monsieur le Conseiller d'État, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre plus haute considération.

**Conférence des directrices et directeurs
des départements cantonaux de justice
et police**



Florian Düblin
Secrétaire général CCDJP

**Conférence des directrices et directeurs
cantonaux des affaires sociales**



Gaby Szöllösy
Secrétaire générale CDAS